

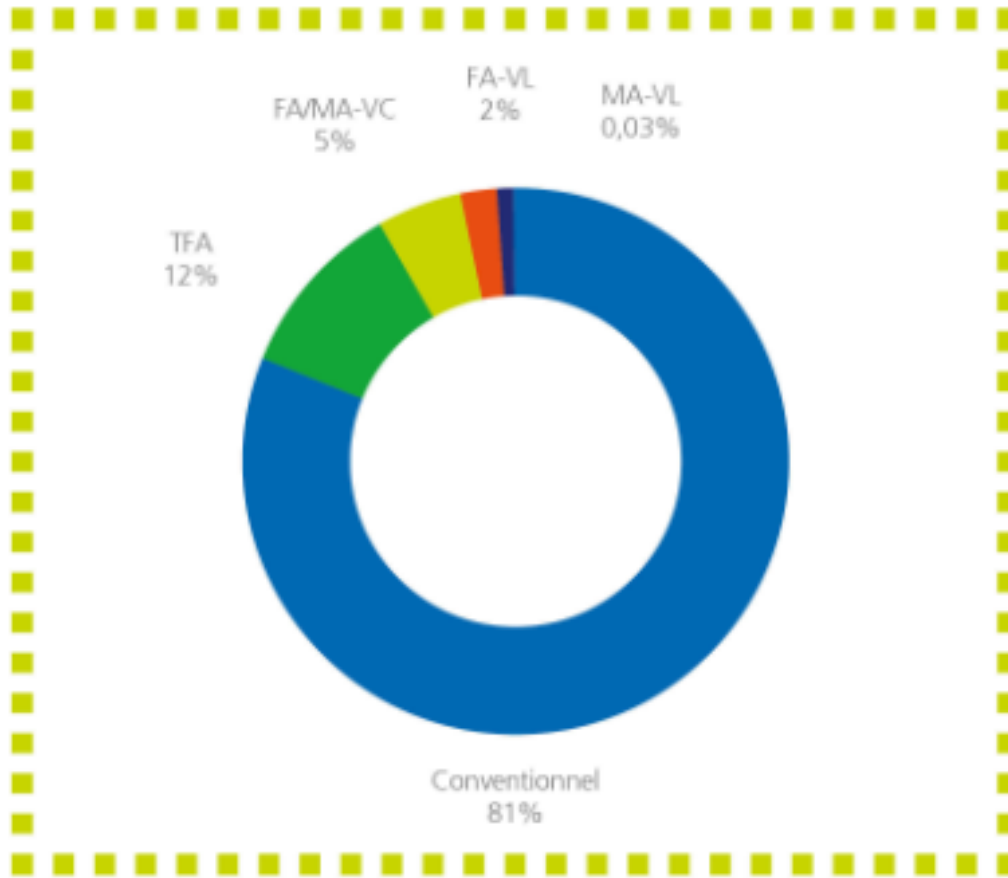


LA GESTION DES DÉCHETS A CREYS-MALVILLE



LA GESTION DES DÉCHETS À CREYS-MALVILLE

81% des déchets issus de la déconstruction sont conventionnels, c'est-à-dire non radioactifs. Ce sont essentiellement des gravats et des métaux.



En 2017, EDF de Creys-Malville a produit plus de **1 000 tonnes** de déchets conventionnels.

Ils sont triés en fonction des filières de recyclage ou de destruction adaptées à leur nature.

98,7 % de ces déchets ont été valorisés ou recyclés.

LA GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

QU'EST CE QU'UN DÉCHET RADIOACTIF ?

Les déchets nucléaires sont des substances contenant des radioéléments pour lesquelles aucune utilisation ultérieure n'est possible à ce jour.

86 Tonnes de déchets TFA et FA/MA ont été produits à Creys-Malville en 2017.

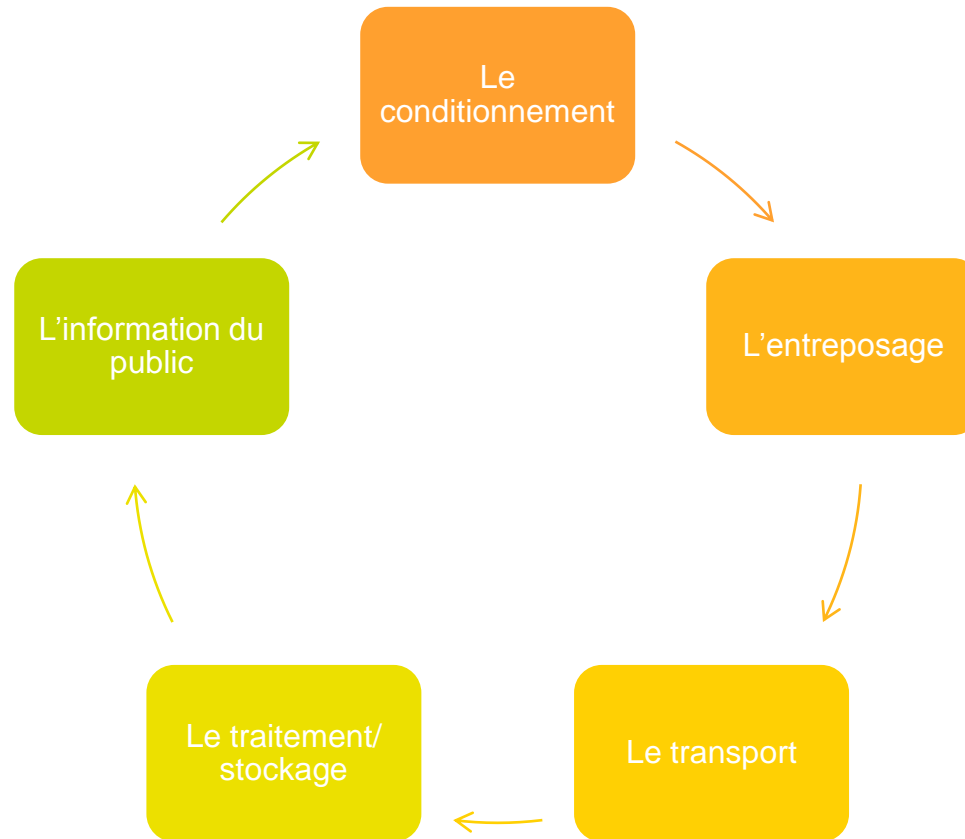
La production de déchets d'une centrale en déconstruction n'est pas homogène d'une année à l'autre, elle dépend des chantiers en cours.

204 colis étaient entreposés sur site au 31/12/2017

Les **risques** associés à la **gestion des déchets nucléaires** proviennent principalement du rayonnement émis par les radioéléments qu'ils contiennent. Depuis l'origine de son parc nucléaire, EDF met en œuvre des procédés visant à **protéger le public et les salariés**, de ces rayonnements et d'**éviter tout impact sur l'environnement**.



LA GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES



LA GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

LE CONDITIONNEMENT

Les **Gestionnaires Déchets** d'EDF Creys-Malville récupèrent les sacs **triés** de déchets issus de la déconstruction du site. Les déchets sont **conditionnés** en fonction de leur **niveau de radioactivité** et de leur **nature** (métal, plastique...) dans la **station de traitement des effluents** du site.

Pour **protéger** les salariés, un ou plusieurs **écrans** sont mis en place (murs et dalles de béton, parois en plomb, verres spéciaux, eau des piscines...) dont l'épaisseur est adaptée à la nature du **rayonnement du déchet**.

Les types de conditionnement dépendent de la nature du déchet.

- **Les déchets solides** : ils sont soit compactés soit mélangés à du ciment.
- **Les déchets liquides** : ils sont évaporés puis les résidus secs sont fondus avec de la pâte de verre.



Tous ces déchets conditionnés sont mis dans des **conteneurs**. Les « **colis de déchets** » sont constitués par les déchets eux-mêmes, enrobés dans une **matrice de confinement**, elle-même scellée dans un conteneur. Ils répondent à des **caractéristiques techniques** précises permettant leur acceptation dans un **centre de stockage**.

LA GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

L'ENTREPOSAGE

LES DÉCHETS NUCLÉAIRES DU SITE
EDF DE CREYS-MALVILLE SONT
ENTREPOSÉS SUR L'INSTALLATION DE
DÉCOUPLAGE ET DE TRANSIT (IDT).

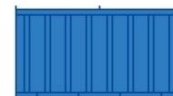
L'IDT assure l'**entreposage temporaire** des déchets **Très Faible Activité (TFA)**, **Faible Activité (FA)** et **Moyenne Activités (MA)** issus du démantèlement de Superphénix avant évacuation vers les filières agréées.

L'IDT est régulièrement **surveillée** par l'équipe **Sécurité Radioprotection** qui **cartographie** la **radioactivité** de la **zone d'entreposage**.



L'**installation d'entreposage** a une durée d'exploitation délivrée par l'autorité de sûreté nucléaire pour plusieurs **dizaines d'années** en fonction de sa conception, de la performance des matériaux de construction et de leur maintenance.

Avec une superficie de 8 930 m²
l'IDT peut contenir :



258 containers de
déchets TFA



198 caissons
FA/MA.

LA GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

LE TRANSPORT

Les transports de déchets obéissent à une réglementation – nationale et internationale – visant à protéger les populations et l'environnement de tout risque.



La **sûreté** de ces transports au départ des centrales nucléaires vers les **centres de traitement** ou de **stockage spécialisés** est assurée par la qualité des emballages (conteneurs de béton, d'acier ou de plomb) spécifiquement **adaptés à la nature du déchet**. Chaque colis évacué subit un **contrôle de propreté radiologique**.



LA GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

LE TRAITEMENT

L'entreprise **Gestionnaire des Déchets** d'EDF Creys-Malville réalise une **saisie informatique** des colis à évacuer. Avant de les accepter, l'**ANDRA** (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) délivre un **agrément** après en avoir apprécié la nature et les conditions d'entreposage sur site.

Chaque livraison à l'**ANDRA** est **contrôlée**. De plus, certains colis sont prélevés pour vérifier leur **conformité**.

Dans certains cas, certains **déchets métalliques** peuvent être **recyclés** pour servir à la fabrication d'emballage pour d'autres déchets nucléaires. Ils peuvent par exemple garnir l'intérieur de coques en béton.



Certains déchets sont envoyés au **Centre Nucléaire de TRaitement et de CONditionnement (CENTRACO)** géré par la société **SOCODEI** (filiale d'EDF) pour être incinérés ou fondus. Ils sont transformés en lingots, réduisant ainsi leur volume de 6 fois en moyenne. Ils sont ensuite stockés à l'**ANDRA**.

LES SOLUTIONS DE STOCKAGE

PAR NATURE DE DÉCHETS

VIE COURTE
PÉRIODE < 31 ANS*

VIE LONGUE
PÉRIODE > 31 ANS*

**TRÈS FAIBLE
ACTIVITÉ (TFA)**

STOCKAGE DE SURFACE

Centre Industriel de Regroupement, d'Entreposage et de stockage - CIREs

**FAIBLE
ACTIVITÉ (FA)**

STOCKAGE DE SURFACE

Centre de Stockage de l'Aube - CSA

**STOCKAGE À FAIBLE
PROFONDEUR**

**MOYENNE
ACTIVITÉ (MA)**

**STOCKAGE
GÉOLOGIQUE
RÉVERSIBLE - PROJET
CIGEO**

**HAUTE
ACTIVITÉ (HA)**

STOCKAGE GÉOLOGIQUE RÉVERSIBLE - PROJET CIGEO

LA GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

L'INFORMATION DU PUBLIC

EDF met à la disposition du public toute la documentation nécessaire à une meilleure compréhension des enjeux de la **gestion des déchets nucléaires**. Chaque centrale nucléaire diffuse également tous les mois sur son site internet www.edf.fr, un bilan des **contrôles radiologiques effectués**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes les données de surveillance des centrales sont également disponibles sur le site du Réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement : www.mesure-radioactivite.fr

L'intégralité de la **gestion des déchets nucléaires** est soumise aux **contrôles permanents** des **Pouvoirs publics** et d'**experts externes**.



MERCI